

Dossier suivi par :  
Ivan MARTINEAU  
Directeur  
Tél : 02 41 68 58 28  
Mél : [ce.0491771j@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491771j@ac-nantes.fr)

5, rue Gutenberg  
49000 Angers

**Objet : Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du jeudi 16 mars 2023**

Début de la réunion à 18H30.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes Clavreul et Perrin RUE périscolaire
- Mmes et MM : Eliès, Liothaud, Coucheney, Barré, Véron, Leblanc, Bazille, Goguet et Maucourt parents d'élèves élus
- Mmes et MM : Arial, Bellayer, Conte, Danniou, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Gaudens, Hardy, Jacquemont, Jolliet, Lalande, Langlois, Le Bourhis, Plantier et Rosier, enseignants de l'école Condorcet

Personnes excusées :

- Mme Brothier, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription Angers Centre et Maine
- Mmes Dulong et Hergué, responsable de pôle éducatif et DSM périscolaire
- Mmes et MM : Lotrian, Nguyen, Bocquet, Coucheney, Duvochelle, Perret, Videlo, Bournet, Veron, Morin, Gombert, Plancke, Raffy, Gourdon, Touzé, Marchand et Didier-Debrard parents d'élèves élus

**Points de l'ordre du jour discutés :**

**1) Point sur les travaux**

Les porte-manteaux demandés dans les toilettes seront posés bientôt.  
Le conseil d'école remercie la mairie d'Angers pour l'installation d'un VPI dans la salle de classe de Mme Hardy.  
Les garages à vélo devraient être installés dans le courant de l'année scolaire.

**2) La mise en place du tri des biodéchets**

L'école Condorcet fait partie des 3 écoles choisies par la mairie d'Angers pour faire partie de l'expérimentation du tri des biodéchets.  
Ces biodéchets, d'une masse estimée à 6,5 tonnes par an seront triés afin d'être valorisés par l'entreprise Activ'Collect qui sera chargée de les collecter.  
Cette valorisation permettra de fabriquer des biocarburants ainsi que du gaz pour alimenter une fromagerie de Mayenne.  
Les enfants seront formés en amont par l'entreprise et l'école envisage la mise en place de bio délégués chargés d'accompagner leurs camarades.  
L'expérimentation commencera soit semaine 15 soit semaine 18 en fonction de la fourniture des containers et des seaux de tri.

### 3) Le calendrier du plan de végétalisation des cours

Le programme de végétalisation des cours a été présenté aux directeurs et responsables d'unités éducatives périscolaires lors d'une réunion en mairie le 17 janvier.

Les travaux déjà réalisés dans certaines écoles nous ont été présentés.

Pour ce qui concerne l'école Condorcet voici le calendrier :

- La mairie va réaliser, avec les services compétents, une évaluation de l'existant et nous proposer un avant-projet en tenant compte des réalisations déjà effectuées dans d'autres écoles
- Le projet nous sera présenté dans le courant du premier trimestre 2023-2024 et servira de base à une concertation
- La concertation débutera en 2024 avec l'ensembles des parties prenantes : parents, élèves, enseignants et services périscolaires
- La réalisation se fera en 2024 après accord de tous les acteurs

### 4) L'évaluation d'école

Toutes les écoles de France sont concernées sur une période de plusieurs années par le dispositif "Evaluation des écoles" sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale. Cette évaluation va se dérouler en plusieurs phases :

- Auto évaluation de l'équipe sur 4 domaines
  - Les apprentissages et les parcours d'élèves, l'enseignement
  - La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
  - Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
  - L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Monsieur Martineau a rédigé une partie sur les contextes interne et externe et l'équipe a décidé de mettre en place 4 commissions (une par domaine) avec comme impératif que les 3 cycles soient représentés dans chacune des commissions.

Chaque commission doit rédiger une auto évaluation de son domaine en pointant les réussites et les points à améliorer.

Parallèlement, 3 questionnaires ont été rédigés et mis en ligne sur Eprimo à destination des élèves, des parents et des enseignants.

- Après compilation des travaux des commissions, Monsieur Martineau a rédigé un pré rapport qui sera porté à la connaissance de toute l'équipe pour relecture et amendements
- Le rapport final sera envoyé à l'équipe d'évaluateurs externe composée d'un Inspecteur du premier degré, de sa conseillère pédagogique et d'une Inspectrice du second degré
- L'équipe d'évaluateurs externe sera présente à l'école le 22 mai afin de pouvoir s'entretenir avec les personnes qu'elle jugera utile de rencontrer : Directeur, enseignants, ATSEM, personnel périscolaire, parents, élèves
- L'équipe d'évaluateurs externe rédigera un pré rapport qu'elle présentera à l'équipe le 6 juin 2023 en présentiel ou en visio conférence
- Après débat et amendements le rapport final sera adressé à l'équipe
- Le rapport final rédigé par l'équipe d'évaluateurs externes sera présenté, soit au conseil d'école du 20 juin 2023, soit au premier conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024

## 5) Le programme pHARe

Chaque échelon de la hiérarchie de l'Éducation Nationale s'est doté d'une structure pHARe : ministère, rectorats, départements, établissements/circonscriptions. M. Martineau fait partie de la cellule pHARe de la circonscription Angers Centre et Maine et, à ce titre, a commencé une formation sur la méthode de la préoccupation partagée mise en place en Suède depuis les années 1970. Voici les grands principes de cette méthode :

- L'élève cible de l'intimidation reçoit le soutien d'un professionnel de l'établissement qui lui offre le cadre d'une écoute bienveillante et attentive. Il est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui et à mobiliser ses ressources.
- L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.
- Les parents de l'élève intimidateur ne sont pas informés
- Les entretiens sont courts, courtois et fermes. Ils n'évoquent pas les faits et ne font pas de remontrances.
- Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres.
- Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.
- L'intervenant est aussi obstiné que bienveillant. Il poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs aient trouvé une solution et que la cible se sente mieux.

Cette méthode permet de résoudre, selon une étude scientifique, plus de 80% des cas d'intimidation.

Deux cas ont été résolus depuis le début de l'année grâce à l'utilisation de la méthode.

L'ordre du jour étant épuisé et sans questions diverses, la séance est levée à 19h35.